

Le Conservatoire Musique et Danse de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre
est un établissement d'enseignement artistique classé par l'état.

3 disciplines relèvent de ce type d'établissement,
la musique, la danse, les arts dramatiques.

Les Missions du Conservatoire

1. Formation fondée sur un enseignement artistique spécialisé.
2. Education artistique et culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire...
3. Développement des pratiques artistiques des amateurs
4. Sensibilisation des publics, participation à la diffusion et à la vie artistique locale...

Les décrets et arrêtés de classement des établissements définissent ces missions.

· décret du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignements public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

· Arrêté du 15 décembre fixant les critères de classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique

Le conservatoire, quelques repères

513 élèves (dont 63 danseurs)

38 professeurs (dont 3 musiciens intervenant en milieu scolaire)

Les enseignements

18 instruments enseignés – à partir de 07 ans et pour les adultes

violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba, percussion, chant, basse électrique, piano, guitare.

Danse classique

à partir de 4 ans, classe de danse classique

à partir de 5 ans, Classes d'éveil (musique et danse)

à partir de 7 ans, cours de formation musicale et cursus adultes

Les pratiques collectives

2 chœurs d'enfants, 1 ensemble vocal, ensembles de musique de chambre, 4 orchestres d'harmonie, 3 ensembles à cordes, orchestre symphonique...

Les ateliers

Musiques traditionnelles, art lyrique, théâtre musical, latino, MAO (musique assistée par ordinateur), jazz ...

Cours d'Arts Plastiques, destiné aux adultes

Les concerts et autres manifestations

104 concerts ont été organisés durant l'année scolaire 2013-2014 sur l'ensemble des communes de la Côte d'Albâtre, générant près de 11.000 entrées